

SAINT-THURIEN, le 21 novembre 2020

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle municipale, située 11 Rue de Querrien à SAINT-THURIEN le
Mercredi 2 décembre 2020 à 19 h.15

Ordre du jour :

- 1°) Règlement intérieur du conseil municipal,
- 2°) Réhabilitation des sanitaires publics de Troysol,
- 3°) Tarifs publics communaux pour 2021,
- 4°) Allocation de vétérance des sapeurs-pompiers 2020,
- 5°) Autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- 6°) Rémunération des agents recenseurs,
- 7°) Cession de terrain – enquête publique,
- 8°) Subvention pour le Téléthon 2020,
- 9°) Pacte de gouvernance de Quimperlé Communauté,
- 10°) Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) – proposition de 3 noms de contribuables,
- 11°) Convention de partenariat relative à l'accès à la base Electre.com,
- 12°) Convention pour le contrôle et la maintenance des poteaux incendie,
- 13°) Plateforme de dématérialisation du dépôt des dossiers relatifs au droit des sols – validation de l'ouverture de la plateforme et de son Cahier Général d'Utilisation,
- 14°) Motion de soutien à la Brittany Ferries,
- 15°) Motion de soutien pour une demande de moratoire sur la mise en place de la 5G,
- 16°) Quart d'heure de libre expression.

Le port du masque est obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle et chacun doit se munir de son propre stylo.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 2 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le deux décembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-et-un novembre, s'est réuni à la salle municipale sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Françoise GOLIES, Bruno JAFFRE, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER, Hélène CHARPENTIER, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absent excusé : Nicolas LE NAOUR (a donné pouvoir à Bruno JAFFRE).

Absent : Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

20200813

Envoyé en préfecture le 08/12/2020
Reçu en préfecture le 08/12/2020
Affiché le - 9 DEC. 2020
ID : 029-212902696-20201202-20200813-DE

Délibération du Conseil Municipal

Objet : Motion de soutien à la Brittany Ferries

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote la motion suivante :

« Appel à un soutien public pour Brittany Ferries »

La compagnie bretonne traverse en effet la crise la plus grave de son histoire ! Frappée de concert par deux crises conjoncturelles, le COVID-19 et un Brexit qui s'annonce « dur », ce fleuron du tourisme breton et normand ne pourra pas cette fois affronter seule la tempête qui s'est abattue sur la France.

Depuis près de 50 ans, Brittany Ferries fait la fierté de nos territoires. Elle est sa meilleure ambassadrice à l'étranger par la qualité de ses prestations comme par la haute qualification de ses équipages français. Chaque année, ce sont plusieurs centaines de millions d'euros dépensés par les touristes britanniques qui irriguent, grâce à elle, nos territoires.

Tous les Bretons ont un attachement de cœur à cette entreprise fondée par Alexis GOURVENNEC et les paysans de SAINT-POL-DE-LEON, unis pour désenclaver leur région et lui rendre les clefs maritimes de son développement économique.

Brittany Ferries fait désormais partie de l'histoire de la Bretagne !

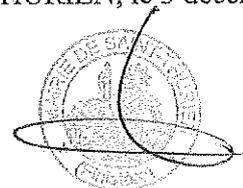
Pourtant, avec la crise sanitaire et la quatorzaine britannique, la Compagnie est au bord du vide et, avec elle, vacille le destin de plus de 10 000 emplois directs et indirects. Privée de saison touristique 2020, Brittany Ferries affiche une perte de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaire.

La Région Bretagne et la Région Normandie ont répondu à son appel, à hauteur de 75 millions d'euros. Face à cette situation exceptionnelle, le Gouvernement n'a pas été à la hauteur. Il ne promet qu'une enveloppe d'une trentaine de millions d'euros aux acteurs français du ferry, 5 fois moins qu'attendu par le secteur ! C'est une goutte d'eau face aux 11 milliards du Plan de relance qu'il réserve au secteur ferroviaire ! Ce même plan de relance de 100 milliards d'euros n'accorde d'ailleurs pas un centime au secteur du transport maritime pourtant essentiel à nos territoires. Le Gouvernement a su en revanche trouver 350 millions d'euros de subventions pour Ile de France Mobilités, le métro parisien et la RATP n'ayant pas de prix !

Après les efforts consentis par l'entreprise et l'ensemble de ses salariés, en complément des actions des deux Régions, nous souhaitons que l'Etat reconsidère la situation de crise inédite traversée par Brittany Ferries. Il doit apporter un réel soutien financier à la hauteur des besoins nécessaires à la pérennisation de Brittany Ferries.

Nous apportons enfin notre soutien total aux membres du Conseil de surveillance, au Directoire et à l'ensemble des salariés de la Compagnie.

Fait à SAINT-THURIEN, le 3 décembre 2020
Le Maire,



Christine KERDRAON.